Projet d'acquisition Numéro 23

Entrée en négociations exclusives pour le rachat de la chaîne de TNT gratuite Numéro 23

Paris, le 2 avril 2015,

Devenir le 1er acteur indépendant de télévision gratuite

Le groupe NextRadioTV et le principal actionnaire de Diversité TV, société éditrice de la chaîne de TNT HD gratuite « Numéro 23 », sont entrés ce jeudi 2 avril en négociations exclusives en vue de l'acquisition par NextRadioTV de l'intégralité du capital et des droits de vote de Diversité TV.
Numéro 23 compte parmi les 6 nouvelles chaînes HD devenues accessibles gratuitement sur la TNT depuis le 12 décembre 2012 ; elle est aussi diffusée sur le câble, le satellite et l'ADSL. La chaîne attire chaque mois plus de 24 millions de téléspectateurs et réalise en février 2015 une part d'audience de 0,7%, en hausse de 0,3 point par rapport à 2014 (Médiamétrie Médiamat).
Dans un marché TV particulièrement concurrentiel, le projet d'acquisition de Numéro 23 par le groupe NextRadioTV constitue un rapprochement naturel entre deux acteurs indépendants de l'audiovisuel.
En 10 ans à peine, le Groupe a démontré sa capacité à lancer et accompagner avec succès le développement de ses deux chaînes de TNT gratuite nationale, avec BFMTV lancée en 2005 et RMC Découverte en 2012 ainsi que BFM Business TV lancée en TNT gratuite Ile-de-France en 2010. L'acquisition de Numéro 23 permettra au Groupe d'accélérer encore la croissance de ses activités télévisuelles. Ainsi, il totalisera une part d'audience d'environ 4%.

Des synergies importantes, un impact positif dès 2016

L'acquisition de Numéro 23 dégagera immédiatement des synergies importantes et bénéficiera à l'ensemble des médias Groupe.
La chaîne sera opérée par la même équipe que RMC Découverte autour de formats complémentaires et certaines thématiques communes. Dès lors, RMC Découverte pourrait atteindre l'équilibre financier dès 2015, soit un avant la date prévue initialement.
Sur le plan commercial, Numéro 23 renforcera la part de marché globale de la régie publicitaire du Groupe et pourra être commercialisée avec RMC Découverte et BFMTV dans le cadre d'offres communes. Enfin, cette nouvelle chaîne s'appuiera sur l'ensemble des moyens techniques, administratifs et éditoriaux du Groupe, permettant ainsi aux autres divisions d'abaisser immédiatement leur coût de fonctionnement global.
Le Groupe estime que le montant total des synergies générées par cette acquisition pourrait atteindre près de 10 millions d'euros en 2016. Ce faisant, l'acquisition pourrait avoir un impact positif sur les résultats du Groupe dès 2016.

Information financière : Damien BERNET
01 71 19 12 99 – fax : 01 71 19 11 90
communication-financiere@nextradiotv.com
Retrouvez nos avis financiers sur http://www.nextradiotv.com

Par ailleurs, la perspective de l'évolution des normes de diffusion en TNT, actuellement prévue en avril 2016, permettrait de dégager au total environ 5 millions d'euros d'économies de coûts de diffusion en année pleine pour RMC Découverte et Numéro 23 tout en permettant le passage en HD de BFMTV.

Un risque limité, un prix raisonnable

L'acquisition de Numéro 23 serait réalisée sur la base d'une valeur d'entreprise de 88,3 millions d'euros, dont 48,3 millions d'euros payables en numéraire et 40,0 millions d'euros payables par remise de 868 182 obligations convertibles en actions ordinaires NextRadioTV, soit 5,40% du capital actuel. Ces obligations auraient une maturité de 7 ans, un taux annuel de 5% et une prime de conversion de 60%, soit un prix de conversion de 46,07€. Sur la base du cours actuel (28,6€), la contrepartie action de l'obligation convertible serait valorisée à environ 25 millions d'euros. Cette structure témoigne de la vision stratégique à long terme partagée par les principaux actionnaires de Diversité TV France et du groupe NextRadioTV.
Le prix de l'acquisition de Numéro 23 se justifie pleinement au regard des synergies potentielles et de l'impact positif sur les résultats du Groupe à court terme.
La structure de financement via une obligation convertible à 7 ans permet de limiter fortement le risque à court terme tout en préservant un levier financier raisonnable pour le Groupe. Au 31 décembre 2014, la dette nette du Groupe s'élevait à 17,7 millions d'euros et le Groupe a depuis procédé au remboursement de lignes pour un montant net de plus de 8 millions d'euros. En tenant compte de l'obligation convertible remboursable dans 7 ans, la dette nette du Groupe serait vraisemblablement inférieure à 100 millions d'euros à la date de réalisation de l'acquisition, soit moins de 2,5x l'EBITDA IFRS 2014 (40,1 millions d'euros). Le Groupe dispose d'ores et déjà d'un accord ferme de ses banques pour le financement de cette acquisition.

Liminaire

Ce projet d'acquisition fait l'objet de procédures d'information et de consultation. Il ne sera effectif, le cas échéant, qu'après obtention de l'avis des instances représentatives du personnel et conclusion de la documentation contractuelle. Il sera également soumis à l'autorisation préalable du Conseil supérieur de l'audiovisuel et à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires de NextRadioTV pour l'émission des obligations convertibles donnant accès au capital de la Société.

Information financière : Damien BERNET
01 71 19 12 99 – fax : 01 71 19 11 90
communication-financiere@nextradiotv.com